

L'arrivage

www.municipaliteadstock.qc.ca

Création du comité des citoyens des lacs d'Adstock

Par : Ghislain Jacques, président

Le comité des citoyens des lacs d'Adstock a tenu, le 27 juillet dernier, sa première assemblée générale. Plus de 130 personnes y ont participé, démontrant ainsi leur volonté que les autorités municipales soient davantage à l'écoute de leurs préoccupations. Rappelons que ce comité qui regroupe les six lacs d'Adstock a été mis sur pied au cours de l'hiver dernier en réaction aux augmentations de taxes substantielles qu'ont subies les propriétaires de résidences situées aux abords de ces lacs et à la quasi absence de services municipaux pour bon nombre d'entre eux.

Au cours de cette assemblée générale, les membres du comité ont fait le point sur le travail accompli et les démarches effectuées auprès des autorités municipales en vue d'obtenir une plus grande équité entre les citoyens d'Adstock et de meilleurs services. Déjà, ces démarches ont donné des résultats positifs, mais il reste encore beaucoup à faire. Les membres ont également profité de l'occasion pour élire leur conseil d'administration pour la prochaine année :

Lac Rochu :	Yvan Argouin
Lac Bolduc :	Denis Gravel et Yvon Tardif
Lac du Huit :	Ghislain Jacques et Claude Castonguay
Lac à la Truite :	Steve Walker et Guy Turcotte
Grand lac St-François :	Christian Bernard et Andrew Setlakwe
Lac Jolicoeur :	vacant

Au terme de cette première assemblée, les administrateurs ont rappelé l'importance que les citoyens des lacs d'Adstock s'intéressent à la gestion de leur municipalité dans la mesure où ils contribuent pour 50% des revenus provenant de la taxe foncière générale. Dans ce sens, chacun a été invité à participer aux assemblées mensuelles du conseil municipal pour faire valoir les intérêts des citoyens des lacs d'Adstock.

L'automne annonce le retour à un horaire plus régulier, la reprise des activités et des cours hebdomadaires.



Pour connaître les offres locales de la session d'automne qui nous ont été communiquées, consultez les pages 2-3 et 9... sans oublier « Le Rassembleur » en page 12.

PENSÉE

*« Quand sonne l'heure
du dernier rendez-vous,
la seule richesse que l'on emporte avec soi,
c'est tout ce que l'on a donné. »*

Le RAPPELA veut établir la ligne des hautes eaux des six lacs de la municipalité d'Adstock, celle qui permet d'établir les limites pour la renaturalisation des berges.



A lire en page 5.

LA MÉTHODE LEBED, UNE ACTIVITÉ POUR VOUS ?

La méthode LEBED est un programme unique axé sur la rééducation du corps par des mouvements thérapeutiques en vue de recouvrer la santé physique et psychologique ; elle est basée sur les principes de la physiothérapie traditionnelle et de la danse. À travers la musique et les mouvements, effectués lentement et en douceur, elle apporte un mieux-être à l'ensemble du corps. En plus de la dimension physique, la méthode LEBED propose le renforcement positif et encourage le soutien psychosocial.

La méthode LEBED s'adresse aux survivants du cancer du sein et d'autres cancers, aux personnes atteintes (ou à risque) d'un lymphodème ou de maladies chroniques, telles que la fibromyalgie, le Parkinson, aux personnes souffrant de problèmes de fatigue chronique, de dépression, d'obésité, de problèmes d'articulation tels que arthrite, arthrose, rhumatisme, etc.

Cette méthode aide à faire circuler la lymphe, développe la motricité du corps, aide à contrer le risque du lymphodème ou l'enflure, diminue l'effet de l'épaule ankylosée et les tissus cicatriciels, permet de retrouver l'équilibre physique et psychologique, améliore l'image de soi et l'estime de soi, amène plaisir et relaxation, réduit la dépression, soulage la douleur, combat la fatigue, améliore l'énergie et soutient la camaraderie. Ce programme est recommandé par diverses associations touchant de près ou de loin au domaine de la santé. Diverses lettres de référence l'appuient fortement. Pour plus d'information, consultez le site Internet (en anglais seulement) www.lebedmethod.com ou la responsable, Lise Turcotte au 418-422-2272.

Les cours débuteront à Adstock le 22 septembre prochain. Venez danser et vous amuser.

DES OFFRES DE VOTRE CAFÉ INTERNET (Secteur St-Méthode)

L'automne est à nos portes, c'est pourquoi nous devons prévoir de quelle façon nous comblerons nos longues soirées et en même temps, comment nous allons alimenter notre culture personnelle. Votre café Internet offre encore cette année la possibilité de vous familiariser avec l'ordinateur : courrier électronique, Internet, Windows, Excel de base et intermédiaire. Des cours seront offerts de jour et de soir, afin de répondre à la demande. **Les coûts des cours sont de \$25.00 pour 5 cours de 2 heures chacun.**

À votre CACI, plusieurs autres services sont offerts : photocopies, boudinage et plastification de documents importants. De plus, **de nouveaux services viennent d'être mis en place** : nous pouvons maintenant mettre vos diapositives sur CD, nous pouvons rédiger pour vous des lettres ou remplir des formulaires. Contactez-nous !

Le Café Internet est un service offert à toute la population d'Adstock. Pour aussi peu que \$2.00 l'heure vous pouvez naviguer sur Internet, pratiquer vos leçons suite aux cours suivis. Nous avons aussi plusieurs jeux qu'il serait peut-être trop dispendieux de se procurer chacun chez nous, et en plus, nous sommes ouverts à toute suggestion qui pourrait améliorer les services offerts par votre Café Internet.

Nous sommes ouverts tous les jours de la semaine de 8h30 à 16h00, sauf le vendredi où les heures d'ouverture sont de 18h00 à 21h00 et le dimanche en après-midi de 13h00 à 14h30.

N'oubliez pas toutes ces possibilités offertes par votre Café Internet et contactez nous pour tout renseignement : Rita Vigneault au 418-422-4031 ; Diane Jolicoeur au 418-422-2181.

L'équipe

« L'ARRIVAGE »

73, rue Principale Ouest
Adstock G0N 1S0
Tél. : 418-422-2272

liseturcotte@tlb.sympatico.ca

Membres:

Hélène Faucher
Nicole Laflamme
Bernadette Lambert
Francine Marcoux
Lise Turcotte

Rédacteur en chef :

Richard Samson

Graphisme et impression:
Imprimerie Gingras

Notes aux lecteurs

Dans le seul but d'alléger la lecture de nos textes, l'emploi du masculin comprend également le féminin.

L'auteur d'un article assume l'entière et seule responsabilité de ses écrits.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec





LES COURS « CARDIO-LATINO » REPRENENT

Par : Caroline Savoie

C'est le **10 septembre** prochain que reprendront, à Adstock, les cours de cardio-latino, au grand bonheur des amateurs de bachata, salsa, mambo, samba, merengue et chacha... mais aussi pour les personnes qui veulent faire de l'exercice dans l'ambiance du sud. Les cours ont lieu à 18h30, le mercredi de chaque semaine, à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous ; venez en grand nombre vous amuser et vous garder en forme.

Pour information et inscription : **Caroline Savoie 418-338-4697 ou 418-422-5722**

SERVICE D'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Par : L'équipe pastorale

C'est à travers le projet catéchétique (chez nous, la C.B.S.) que les jeunes sont invités à vivre leur préparation au **Premier des Pardons**, à leur **Première des Communions** et à la **Confirmation**. Aussi, nous vous rappelons les dates des rencontres d'information et de discernement qui vous seront offertes dès la fin du mois d'août pour que vous puissiez prendre connaissance concrètement des démarches proposées et des balises que les communautés rassemblées dans l'Unité Pentes-Côtes se sont données pour faire en sorte de réaliser ce projet de cheminement continu à travers lequel, les

jeunes, quand ils sont prêts, font la demande pour célébrer tel ou tel sacrement. Concrètement, il y aura des rencontres d'information et de discernement pour les parents des jeunes qui s'engageront pour la première fois dans la C.B.S., **une autre pour les jeunes ayant un an de cheminement** et enfin **une troisième pour les parents des jeunes se préparant à la Confirmation ou étant rendu à la 3^e année de cheminement de la CBS**. Ces rencontres nécessaires pour une meilleure information auront lieu aux dates et aux endroits suivants. Il y aura donc trois types de rencontres différentes :

- ✓ Pour les enfants en 1^{ère} année de C.B.S., pour ceux et celles qui se préparent au Premier des Pardons et à la Première des Eucharisties :
 - *mardi, le 26 août à 19h30, à Robertson ou*
 - *mercredi, le 27 août à 19h30, à East Broughton ou.*
 - *jeudi, le 28 août à 19h30, à East Broughton.*

- ✓ Pour les enfants en 2^e année de C.B.S. :
 - *mardi, le 2 septembre à 19h30, à Robertson ou*
 - *mercredi, le 3 septembre à 19h30, à East Broughton*

- ✓ Pour les enfants ayant cheminé 2 ans et pour ceux et celles qui veulent se préparer à la Confirmation :
 - **UNE IMPORTANTE RENCONTRE D'INFORMATION PRÉALABLE AUX RENCONTRES DE DISCERNEMENT AURA LIEU LE :**
 - *jeudi le 4 septembre au sous-sol de l'église de Robertson à 19h30.*

Nous vous demandons de vous inscrire à l'un ou l'autre des pôles de service au 418-427-2323 ou au 418-335-2252.



RESTAURANT RIVANA
169, rue Notre-Dame Nord
Adstock G0N 1S0

418-422-2020

Dès le 3 octobre, cours de **danse country**, à tous les vendredis soirs
Karaoke à tous les samedis soirs d'octobre
Nombreux **prix à gagner**

Invitation spéciale, le dimanche à compter de 13h00.
Venez revivre la **musique d'autrefois**, chansons, histoires.
Amenez vos instruments. Prix de présences

Ces activités sont **gratuites**. Info: Herman ou Nelson

**Du nouveau au
DÉPANNEUR**

Denis Chouinard
de Saint-Daniel



LOTO
QUÉBEC



SAQ



BOÎTES AUX LETTRES

Certaines boîtes aux lettres installées en bordure de la route causent des problèmes lors des opérations de déneigement. La municipalité tient à rappeler aux citoyens qu'elle n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les boîtes aux lettres situées en bordure de la route lors des opérations de déneigement. Pendant la période estivale, temps idéal pour les travaux extérieurs,

ceux qui croient que leur boîte aux lettres est implantée trop près de la route ou à une mauvaise hauteur, nous vous suggérons de procéder immédiatement à la modification. Idéalement, la boîte aux lettres est située à l'extrémité de l'accotement de la route, au bord du fossé s'il en existe ou à tout autre endroit dégagant la route et ses abords.

LES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL [JUILLET - AOÛT 2008]

- Suite à la proposition de notre firme comptable, le conseil a créé une réserve de 29 275 \$, à même le surplus de la municipalité, pour la Régie intermunicipale de la région de Thetford.
- Le conseil a également créé une réserve financière de 93 622. \$, représentant la contribution à verser à l'A.P.E.L.-DU-HUIT pour l'année 2008 en vertu de l'article 30 du décret 1202-2001. Afin de se conformer au devoir de contrôle indiqué dans une lettre provenant du ministère des Affaires municipales et des Régions, le conseil remboursera les travaux jugés admissibles après étude des projets environnementaux et sur présentation de pièces justificatives.
- Le 2^e projet de règlement portant le no 91-08 a été adopté. Celui-ci amende le règlement de zonage no 69-07 afin d'y insérer des mesures d'exception permettant des usages commerciaux, industriels ou communautaires en affectations agricoles dynamique ou viable.
- Le 2^e projet de règlement portant le no 94-08 a été adopté. Celui-ci amende le règlement de zonage no 69-07 afin de créer le secteur de zone MD 5 à même une partie du secteur de zone industrielle 11 et d'une partie du secteur de zone résidentielle RA 3.
- Conformément à la recommandation de la firme Roche Ltée, l'offre de services professionnels de la firme « Veolia - Services à l'environnement », au montant de 2 923,46 \$, pour la réalisation des montants d'inspection par caméra tractée à l'égard du réseau d'égout sanitaire de la municipalité a été acceptée.
- Afin de soutenir et d'encourager les efforts de renaturalisation de la bande riveraine autour des lacs de la municipalité, des subventions ont été accordées aux associations de riverains suivantes :

Lac Bolduc	1 000.\$
Lac Jolicoeur	1 000.\$
Lac St-François	1 000.\$
Lac-à-la-Truite	6 291.\$
RAPPELA	2 000.\$

Les associations récipiendaires ont été informées que ces montants sont non récurrents et devront servir uniquement pour les activités de renaturalisation de la bande riveraine.

- Un mandat d'étude de pré-faisabilité de fourniture d'Internet Haute Vitesse sur l'ensemble du

territoire d'Adstock a été confié à la firme Dery Telecom, pour un montant d'environ 5 000. \$.

- Le conseil a vendu la chargeuse-rétrocaveuse usagée à M. Fernand Vachon, pour la somme de 18 000 \$, conformément aux soumissions demandées.
- Le conseil a mandaté la firme d'ingénieurs-conseils Fréchette LGL de produire un rapport estimant les coûts de construction d'un réseau d'aqueduc sur la rue Vachon, lequel réseau serait approvisionné par le réseau du lac Jolicoeur.
- Le conseil a autorisé une dépense maximale de 184 392 \$ pour la réfection du chemin des Cerfs, une dépense d'environ 10 000 \$ pour la pose d'une couche d'usure sur la route du Domaine.
- Le conseil s'est prévalu de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales pour prendre en charge l'entretien hivernal de la rue Perreault.
- M. Olivier Martineau, détenteur du contrat de déneigement pour le secteur du lac à la Truite pour l'hiver 2008-2009, a été informé que la municipalité d'Adstock respectera intégralement les conditions contenues dans le contrat de déneigement signé entre lui et la direction de l'Association des propriétaires riverains du lac à la Truite le 13 septembre 2005.
- Le conseil a confié à un arpenteur-géomètre le mandat de déterminer si le garage situé sur le rang Quirion et appartenant à Mme Laura Provost-Quirion est érigé sur l'emprise de la municipalité.
- Une dépense de 10 000.\$ pour des travaux d'agrandissement de la remise à sel du secteur Sacré-Cœur-de-Marie a été autorisée.
- Le conseil a consenti de disposer gratuitement, en faveur de la Fabrique St-Méthode, du système sans fil d'accès à Internet Haute Vitesse et d'un écran d'ordinateur excédentaire.
- Le conseil a autorisé une dépense d'environ 2600.\$ pour l'acquisition de matériel informatique (ordinateur portable et répondeur sans fil).
- M. Raynald Paré, président du RAPPELA, a déposé au conseil municipal et au nom des associations de riverains du lac à la Truite, du lac du Huit, du lac Bolduc et du lac Jolicoeur, une pétition par laquelle il demande de maintenir l'interdiction de construire, en deuxième rangée, dans les zones de villégiature sur les chemins ceinturant les susdits lacs.

LA LIGNE DES HAUTES EAUX

Par : Raynald Paré, président

2000\$ DE SUBVENTION

La municipalité d'Adstock a accordé une subvention de 2000\$ au Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs d'Adstock (RAPPELA). Ce montant servira à mieux circonscrire la bande riveraine des lacs.

BANDE RIVERAINE

La bande riveraine est un espace crucial pour la protection des lacs. C'est le dernier rempart avant que l'eau polluée par les nutriments des bassins versants se déverse dans les lacs. C'est le dernier filtre avant que les sédiments solides finissent par glisser jusqu'à l'eau des lacs.

C'est pourquoi la bande riveraine est l'objet d'une réglementation spécifique. Les autorités provinciales et municipales protègent la bande riveraine par divers règlements. D'ailleurs la municipalité a l'obligation d'insérer et d'appliquer dans son règlement de zonage la politique gouvernementale de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. **Ainsi dans la bande riveraine, il y est interdit de construire des structures permanentes comme des habitations, des remises, des patios... La tonte du gazon et de l'herbe est fortement déconseillée.**

Toute la zone de villégiature incluant la bande riveraine est aussi encadrée par des règlements. Il y est interdit de couper des arbres sans l'obtention d'un permis. Les installations septiques doivent respecter les normes et être vidangées et inspectées à tous les deux ans. **La manipulation des sols est contrôlée** afin de contrer l'érosion. **L'épandage d'engrais, d'herbicides et d'insecticides est prohibé.**

Idéalement la bande riveraine devrait avoir conservé son état naturel. Malheureusement ce n'est plus le cas. Au cours des décennies, les arbres ont été

abattus pour faire place à du gazon et à des patios. Plusieurs signaux récurrents et étendus dans tout le sud du Québec nous rappellent notre négligence et en même temps la fragilité de l'eau. L'accumulation des phosphores génère de plus en plus d'algues bleues, les lacs s'envasent rapidement, les plantes aquatiques prolifèrent, les écosystèmes sont brisés. C'est pourquoi les riverains revégétalisent la bande riveraine depuis quelques années.

CRITÈRES DE LOCALISATION

À partir du lac, comment fixer la bande riveraine? À la séparation du lac et du sol. Mais le niveau du lac varie beaucoup selon les saisons, selon les précipitations, selon la gestion des barrages. En fait la bande riveraine commence avec la ligne des hautes eaux. La ligne des hautes eaux délimite le littoral et la rive des lacs. La bande riveraine se situe au point de passage de la prédominance des plantes aquatiques à la prédominance des plantes terrestres. C'est un spécialiste en botanique qui détermine le point de passage entre les deux types de plantes.

Pour chaque lac le botaniste doit analyser les plantes à au moins trois endroits différents demeurés sans intervention de l'homme depuis au moins dix ans. Un arpenteur géomètre trace autour du lac une ligne imaginaire qui passe par les trois points repérés et pose une borne permanente qui devient une référence pour déterminer la ligne des hautes eaux et le commencement de la bande riveraine pour chaque propriétaire. De cette ligne, la bande riveraine s'étend horizontalement à 10 ou 15 mètres selon le degré d'inclinaison du terrain.

RÉSERVOIRS

Mais qu'en est-il des lacs avec un barrage? La ligne des hautes eaux de ces plans d'eau correspond à la cote maximale d'exploitation du barrage. Le barrage Jules-Allard du Grand lac St-

François est public. Le gestionnaire du barrage a acquis des droits pour une cote maximale de 290,18 mètres.

Les lacs à la Truite, du Huit et Jolicoeur disposent aussi de barrages privés. Le barrage du lac à la Truite est géré par la ville de Thetford Mines pour satisfaire ses citoyens en eau potable. C'est la municipalité d'Adstock qui est le mandataire du barrage du lac du Huit alors que le barrage du lac Jolicoeur appartient à l'Association des riverains. Mais la cote maximale d'exploitation du niveau d'eau de ces trois lacs est inconnue ou non reconnue.

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Selon le règlement de zonage de la municipalité d'Adstock, les critères retenus pour localiser le début de la bande riveraine sont dans l'ordre :

- les plantes aquatiques et terrestres,
- la cote maximale d'un ouvrage de retenue,
- un mur de soutènement érigé légalement,
- la moyenne des crues récurrentes depuis deux ans.

Le repérage de la bande riveraine est donc incertain, sauf pour le Grand lac St-François, parce que les murs de soutènement n'ont pas été érigés d'une façon légale et que les relevés de la moyenne des crues récurrentes depuis deux ans n'ont pas été faits.

Par la méthode botanique, RAPPELA projette donc de trouver la ligne des hautes eaux des lacs d'Adstock, sauf pour le Grand lac. Pour le lac du Huit, comme cet exercice a été fait au début des années 80, nous devons rechercher les données auprès du ministère des Ressources Naturelles. Le coût de cette opération s'élève à plus de 4000\$. RAPPELA devra donc trouver d'autres sources de financement que celle accordée par la municipalité. Pour minimiser les frais, un bénévole de chaque lac accompagnera les spécialistes pour faciliter le travail.



DE PLUS EN PLUS CONCERNÉS !

Par : Jacques Perron

Avec l'annonce de nouvelles qui ne sont pas toujours positives, les citoyens prennent de plus en plus conscience de leur pouvoir sur les décisions qui les concernent. À Adstock, peut-être plus qu'ailleurs, la solidarité se vit au quotidien, dans les bons moments comme la "Fiesta sous la tente" organisée par l'OTJ, ou dans les moments moins réjouissants comme le décès d'honorables citoyens ou l'annonce de la fermeture du Foyer Valin.

La coopérative de St-Méthode est la première à profiter de cette solidarité. Depuis le début de la nouvelle année financière pas moins de quatorze nouveaux membres ont joint la Coop. Cela se reflète directement sur les ventes dont on observe une augmentation constante que ce soit à la quincaillerie ou à l'épicerie. Il reste quand même place à amélioration pour espérer concrétiser un projet coopératif d'envergure à St-Méthode.

La réfection des routes 267 et 269 et l'annonce d'un investissement de plus d'un million à la coopérative de solidarité du Mont Adstock nous permettent de croire qu'il est possible de relancer un projet coopératif fonctionnel pour tous les citoyens de la municipalité.

Le conseil d'administration et la direction n'ont pas lancé la serviette dans le dossier et ils souhaitent une implication stratégique des différents fournisseurs tels Sobey's, la Coop Fédérée et une implication financière de nos élus. Le plus grand apport qui permettrait la réalisation du projet reste néanmoins la participation des gens du milieu membre ou non de la Coop en utilisant les services existants.

En attendant, le conseil d'administration souhaite donc la bienvenue aux nouveaux membres. Devenir membre de la Coop peut sembler un geste anodin mais c'est tout le contraire. Cela démontre que l'on croit au développement de sa collectivité dans un milieu agréable et fonctionnel desservi par les services essentiels. Joignez-vous à nous !

**Achetons chez nous.
Est-ce qu'on vous l'a déjà dit?**

GROUPE D'ENTRAIDE CANCER ET VIE Nous avons besoin de vous !

Un groupe d'entraide pour les personnes atteintes d'un cancer a été formé depuis près de deux ans. Les bénévoles organisent des ateliers de relaxation, d'alimentation saine, de discussion, du jumelage et des cafés-rencontre régulièrement afin de permettre aux personnes atteintes d'obtenir le soutien nécessaire pendant cette période difficile. Étant donné les besoins grandissants dans notre région, le comité est en campagne de souscription. Dans ce

sens, une sollicitation est actuellement en cours auprès des **gens d'affaires** et de la **population en général**, en attendant la première activité de financement : un « **dansons pour la vie** », **samedi le 25 octobre 2008**, au centre récréatif de Robertsonville.

Si vous avez le goût de participer à cette noble cause, qui soutient aussi les gens d'Adstock, vous êtes invités à communiquer avec notre responsable locale : **Bernadette Lambert** au 418-338-2531 ou par courriel à : mlambe270@acn.net .

Merci de nous aider à venir en aide aux personnes atteintes de cancer de notre région. Quand l'épreuve nous touche, c'est là qu'on voit l'importance des groupes d'entraide, pensez-y. Nous vous remercions à l'avance de votre grande générosité, des reçus d'impôt vous seront remis.

LA SDSE VOUS INFORME

Par : Marcelle Paradis

Depuis ses débuts, en octobre 2007, la SDSE a travaillé positivement au développement de la municipalité tout en maintenant le cap sur sa mission soit : favoriser et promouvoir le développement social, économique, culturel et touristique de sa municipalité, et ce, en valorisant ses valeurs : le respect, la transparence, l'intégrité et la prise en charge. Pour ces raisons, nous tenons à informer la population du suivi de nos principaux projets en cours.

La route 269 en ligne droite

Comme prévu, les travaux débiteront à la mi-septembre.

Foyer Valin

Le plan d'action du comité tripartite composé de la municipalité, du Centre de Santé et Services sociaux ainsi que de la SDSE suit son cours. La prochaine réunion aura lieu au début septembre pour discuter des possibilités de la relance du Foyer Valin, en ayant comme objectif de maximiser les services à la communauté.

Garderie

En avril dernier la SDSE a présenté une demande au Ministère de la Famille et des Aînés pour obtenir un permis de garderie ainsi que l'autorisation de place subventionnées. La demande de 21 places a été acceptée par le Ministère. D'ici 2010 le projet de garderie sera réalisé. Merci à tous ceux qui ont supporté la SDSE dans ses démarches.

Nous vous informerons ponctuellement de nos projets en cours et des projets futurs. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements. [418-422-5950 / courriel : sdse-adstock@tlb.sympatico.ca]

MERCI, pour votre sympathie

Par : Jean-Marie Bolduc et les enfants

Merci à tous ceux et celles qui ont vécu cette soudaine séparation avec nous, lors du décès de Mme Lucille Dostie Bolduc. Merci pour votre présence, vos messes, vos fleurs ainsi que votre assistance aux funérailles ou pour toutes autres marques que ce soit.

Un merci tout spécialement à la chorale qui a bien voulu chanter malgré la perte d'une de leur membre. Nous savons combien cela a été difficile pour vous. Merci aussi aux personnes qui ont préparé et servi le bon repas ainsi que la nourriture reçu à la maison. Nous avons été sincèrement touchés par toutes ces marques. Soyez assuré de notre profonde reconnaissance en acceptant ces remerciements.

MERCI, pour votre implication

Par : Pamphile Pépin

Le conseil de Fabrique de St-Méthode, soucieux de maintenir ses édifices en bon état, s'était rendu compte que les fenêtres de l'église laissaient pénétrer l'eau à l'intérieur : le mastic manquait à plusieurs endroits. Celui-ci a donc fait appel à des bénévoles pour refaire le calfeutrage des vitres. Plusieurs paroissiens ont répondu à l'appel et le travail s'est fait en un temps record.

Nous voulons souligner particulièrement l'implication de l'un de nos marguilliers, M. Damien Tardif, qui a accompagné M. Marcel Falardeau, ainsi que plusieurs bénévoles qui se sont joints à l'équipe d'une manière digne de mention : messieurs Émilien Tardif, Fernand Bisson, Jean-Guy Bolduc, André Jolicoeur, Marcel Carrier, Jean-Guy Marois, Roland Perreault, Yvon Grégoire et Denis Perreault. D'autres paroissiens se sont présentés pour offrir leurs services, mais, comme les travaux tiraient à leur fin, nous conservons en mémoire leur identité, nous les rappellerons à une prochaine occasion.

Le coût total des travaux se chiffre à environ \$2 000.00. Par ailleurs, si ces travaux avaient été réalisés par un entrepreneur en construc-

tion, on estime qu'ils auraient coûté environ \$25 000.00. Merci de nous avoir fait réaliser cette économie substantielle. Les mots nous manquent pour manifester notre gratitude à toute l'équipe des bénévoles, que chacun de vous se sente sincèrement remercié...

À Adstock, il se vit de belles et bonnes choses; soyons fiers de vivre au sein de notre communauté.

MERCI, pour votre participation

Par : Émilienne Chouinard et Micheline Tardif

Votre participation au « Noël des campeurs » de St-Daniel nous a permis de vivre de beaux moments de fête et de fraternité. Merci aux gens de l'Unité Pentes-Côtes et des autres communautés qui ont fait de cet événement un succès.

MERCI, à toi Isabelle

Par : Yvon Grégoire, responsable de la télévision communautaire

Isabelle Bélanger a, pendant quatre ans, fait vivre la télévision communautaire dans les foyers de St-Méthode. Ce travail, tu l'as fait bénévolement, sans jamais demander rien en retour. Ce geste si généreux pour une jeune adolescente est tout à ton honneur. Peut-être que souvent des critiques remplaçaient les remerciements, mais tu n'as pas lâché et nous sommes fiers de toi.

Aujourd'hui, à cause de tes études qui t'emmènent hors de la paroisse, tu dois passer le flambeau à quelqu'un d'autres. Les membres du Comité des bénévoles, l'équipe d'animation locale et Sœur Normande Bernard te souhaitent beaucoup de succès dans tes études, dans les nouveaux défis que tu devras relever. Nous sommes persuadés que tes efforts et ta détermination sont le gage de ta réussite. **Ne lâche pas et bon succès !**



Les SERIES GRONDIN
VIVANTS ET ANNUELLES PRODUITS

POINT DE VENTE
485, RUE SAINT-ALPHONSE-SUD
THETFORD AINES, QC
G6G 3V8

Arbustes pour les riverains
RÉMI GRONDIN
et ISABELLE LECLERC

TÉL.: (418) 335-4024



Maintenant avec 25 % moins de sodium que nos pains clubs Sans gras Sans Sucre additionnés originaux

Simplement Génial Sainement Savoureux!
Essayez notre nouveau pain 12 grains moulus

- Sans gras sans sucre ajoutés
- Source élevée de fibres
- Source d'oméga-3

14, rue Principale est,
Adstock(Québec) G0N 1S0
Téléphone: (418)422-2246



PHARMACIE FAMILIPRIX GAGNON ET DUVAL d'Adstock

Par : Lucie Roy responsable

À l'occasion de la rentrée scolaire, avec tout achat de \$20.00, vous recevrez gratuitement un emballage de plastique pour recouvrir les livres scolaires et ce jusqu'à épuisement des stocks.

CONSTRUIRE, RÉNOVER, AGRANDIR : CHAQUE PROJET DEMANDE UN PERMIS

Que vous soyez implantés ou désiriez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, transformer, rénover, agrandir une maison, installer une piscine, une clôture, une haie, bâtir une remise, il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de votre municipalité.

Pour obtenir le feu vert pour réaliser votre projet, il est important de consulter votre municipalité pour obtenir des conseils pratiques sur la démarche à effectuer et d'être bien renseigné sur le type de permis ou de certificat qu'il vous faut. Si vous projetez acheter un terrain pour y construire une maison ou exécuter des travaux majeurs de rénovation ou d'agrandissement, informez-vous d'abord auprès de votre municipalité. Le fonctionnaire responsable de l'émission des permis vous renseignera sur les normes techniques applicables à votre projet et sur la façon de respecter ces normes en tenant compte de vos besoins. Il pourra même vous suggérer des solutions auxquelles vous n'aviez pas pensé!

Plus votre projet est précis, plus il sera facile au fonctionnaire responsable de vous guider adéquatement. Dépendamment de votre projet, le fonctionnaire responsable de l'application des règlements d'urbanisme vous précisera quel type de documents vous sera nécessaire.

Votre permis ou certificat est une autorisation officielle que vous devez afficher à un endroit

visible de la rue. En plus de démontrer la conformité de votre projet aux règlements d'urbanisme, il constitue une preuve de votre engagement à respecter les normes établies lors de sa réalisation. Le permis est une façon de protéger vos droits... et ceux des autres!

N'hésitez pas à vous informer auprès de votre municipalité pour tout projet!

CONSEIL : LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Saviez-vous que, en temps de pluie, de nombreux accidents sont causés par les régulateurs de vitesse des automobiles. C'est pourquoi les policiers proposent qu'un avertissement soit affiché sur la visière du conducteur disant : **NE JAMAIS UTILISER LE RÉGULATEUR DE VITESSE LORSQUE LA CHAUSSÉE EST MOUILLÉE OU GLACÉE.**

ENVIRONNEMENT : RAPPELS IMPORTANTS

- **Chaque petit geste est important pour protéger nos cours d'eau.** L'eau est une richesse collective à préserver. L'utilisation des savons sans phosphate, principalement pour les riverains des lacs, est devenue l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir les cyanobactéries. Merci à ceux qui les utilisent. Quand aux autres, qu'attendez-vous ?
- **La zone riveraine autour de nos magnifiques lacs (les 10 premiers mètres) est une zone protégée par plusieurs lois et règlements. Il est interdit, sous peine d'amendes importantes d'y exécuter tout travail sans avoir obtenu une autorisation auprès de l'inspecteur municipal.** Il est du devoir de chacun des riverains de participer à l'effort collectif en vue de sauver nos lacs des algues bleues.

Pour de plus amples renseignements, et des idées d'actions à entreprendre, veuillez consulter les sites suivants :

www.cogesaf.qc.ca

www.mddep.gouv.qc.ca

www.rappel.qc.ca



Desjardins
Caisse des Hauts-Reliefs

Yves Gilbert

Directeur général

Tél. : 418-422-6021

Sans frais : 1-866-338-6021

Centres de service
Pontbriand
Robertsonville
Sacré-Coeur-de-Marie
St-Jacques-de-Leeds
St-Méthode

INVITATION DE VOTRE ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Par : Colette Fortin, déléguée responsable, Équipe d'Animation Locale

Comme annoncé dans la dernière parution de L'Arrivage, la communauté chrétienne de St- Méthode organise un dîner pour souligner le 6^e anniversaire de l'Unité Pastorale Pentes-Côtes. Ce dîner aura lieu **le dimanche 14 septembre 2008 à 11h30**. Après la messe de 9h00, un café sera servi en attendant le dîner afin de favoriser un partage communautaire. Toutes les recettes resteront à la Fabrique de St-Méthode et serviront aux projets de conservation et d'entretien de notre Église. Bien vouloir mettre à votre agenda :

Dimanche le 14 septembre 2008

Café-partage après la messe de 9h00

Dîner : 11h30

Coût : Adultes \$12.00

Enfants du primaire : \$5.00

Le coût du dîner comprend : Café-partage, crème de légumes, spaghetti, salade, pain, café, thé ou jus et dessert.

AU COMPLEXE AGORA

Le Complexe Agora a eu le plaisir d'accueillir des résidents du domaine St-Désiré, ce qui a bouleversé pas-sablement l'horaire du mois de juillet et août 2008. Malgré tout, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Maurice Tardif lors d'un pique-nique qui a eu lieu à l'intérieur, étant donné la température qui n'a pas été de notre côté. Celui-ci nous a encore donné une très bonne prestation et nos résidents étaient ravis. Nous nous repreneons en restaurant des activités hebdomadaires à compter de septembre :

- 5 septembre :
épluchette de blé d'inde ;
- 13 septembre :
brunch avec artiste invité ;
- 19 septembre : bingo et cartes ;
- 25 septembre : spectacle de cardio-latino animé par Caroline Savoie

Si vous désirez participer aux activités, S.V.P., nous informer à l'avance (418-422-2221) pour qu'on puisse prévoir l'organisation en conséquence.

Avis aux intéressé(e)s :

Des studios (2 1/2) et des 3 1/2 sont encore disponibles. Si vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à nous contacter au Complexe Agora et il nous fera un grand plaisir de vous les faire découvrir.



Nouveau dans la région

Marché public de Thetford Mines

« Cet été, mangez frais ! »

Fromages, fruits, légumes, pains, viandes, etc.



Du 5 juillet au 20 septembre
et le 11 octobre (fin de la saison)

À tous les samedis de 9h à 16h

En face de l'Église St-Alphonse
sur la rue Notre-Dame
à Thetford Mines

Nous vous attendons en grand nombre.

Une initiative de :



SADC

Service à la communauté



Desjardins
CRAN DE THETFORD MINES



SIDE

Service à la communauté



FERMETURE DU FOYER VALIN, il est minuit moins quart....

Par Laurier Blanchette, président du CPI

Prise de conscience des administrateurs du C.P.I.
 Dans le dossier de fermeture du Centre d'hébergement VALIN, il est plus que temps pour nous, les citoyens d'Adstock (plus spécialement les gens du secteur de St-Méthode), que nous mobilisions nos forces pour contrer cette fermeture insensée et abusive. Au plus tard le 15 novembre, 55 emplois quitteront notre municipalité et plus spécifiquement 23 emplois de personnes résidant dans le secteur de St-Méthode.

Pour la deuxième fois en dix-huit mois, nos commerçants verront une partie de leur chiffre d'affaires s'envoler vers d'autres villes ou villages, car ces 55 personnes travailleront à la ville et seront très tentées de faire leur épicerie, d'acheter des matériaux, d'effectuer leurs réparations d'autos etc.. dans les grandes surfaces à des bas prix qu'offre la ville.

En effet, il est minuit moins quart, et il faut agir vite pour renverser la décision politique et revoir cette fermeture abusive. Au moment d'écrire ces lignes, le déménagement de nos aînés est déjà commencé. Nous croyons toutefois qu'il n'est pas trop tard, car nos parents et grands-parents méritent de finir leurs

ANNONCES CLASSÉES

RÉSERVEZ VOTRE ANNONCE AU 418-422-2272 AVANT LE 15 DU MOIS. CELLE-CI SERA PUBLIÉE LE 1^{er} JOUR DU MOIS SUIVANT. COÛT : 5\$ (MAXIMUM 40 MOTS)

J'offre mes services pour vos petits travaux : fermeture de chalets, nettoyage intérieur et extérieur, pelouse... Je demeure au lac du Huit. Demandez Claude 418-338-8367

Garderie privée, située à Thetford Mines (secteur Robertsonville), près du camping Nirvana. 5 places disponibles avec heures flexibles. Ouverture bientôt. Info: Rita 418-335-9449.

jours dans leur milieu, avec leur famille comme ils l'ont toujours fait depuis plus de cinquante ans.

Le CPI s'oppose fermement à la perte de ces 55 emplois du FOYER VALIN (2^e plus gros employeur d'Adstock) et demande à nos politiciens tant municipaux que provinciaux de sortir de leur mutisme et de travailler avec toute la population afin de surseoir à la fermeture de ce Centre d'hébergement plus que nécessaire à l'activité économique et à la qualité de vie des citoyens d'Adstock.

À VENDRE

À LOUER

À VENDRE

Faites connaître vos espaces et bâtiments

INDUSTRIELS MANUFACTURIERS COMMERCIAUX

À VENDRE OU À LOUER

INSCRIVEZ-VOUS

www.carrefour-immobilier.com/lamiante
pour faciliter vos démarches de vente ou de location

Pour information :  (418) 338.2188

Agent immobilier

Municipalité

Propriétaire



CDM

Thetford **Québec**

À LOUER

À VENDRE

LES CONJOINTS DE FAIT: ÉGAUX DEVANT LA LOI?

Par : Me Martin Hamel, notaire

La confusion règne à propos des droits et obligations des couples en union libre par rapport aux couples mariés. Nombreux sont les cohabitants qui se croient encadrés par les mêmes droits et obligations que les gens mariés. Malheureusement, tel n'est pas le cas. La cause de cette méprise? Certaines mesures fiscales et sociales qui mettent les deux types d'union sur un même pied d'égalité ont un rôle à jouer. Par exemple, la déclaration de revenus parle de «revenu familial», peu importe que les gens qui vivent sous un même toit soient mariés ou non. Quant au régime de rentes, il peut s'appliquer au conjoint de fait. La majorité des conjoints de fait québécois se croient donc naturellement inclus dans les lois qui s'appliquent aux couples mariés. Cependant, l'union libre n'a pas pour effet de mettre en commun leurs biens personnels: résidences (principale et secondaire), voitures, meubles, REER...

Mariés ou non, qu'est-ce que ça change? Bien des choses, surtout lors d'une séparation. Outre le traditionnel «oui, je le veux» formulé devant un représentant religieux ou légal, la différence entre époux et conjoints de fait est considérable. Les premiers, en scellant leur engagement publiquement et officiellement, encadrent leur union de droits et de devoirs, autrement dit, de conséquences légales. Les se-

conds, quant à eux, vivent dans une union qui relève exclusivement du domaine privé et qui leur confère peu d'obligations particulières l'un envers l'autre. Voyons maintenant « qui a droit à quoi et qui doit payer quoi en cas de rupture? ».

Pension alimentaire

Époux: les époux se doivent des aliments, c'est-à-dire qu'un conjoint, seulement s'il est dans le besoin, a droit à l'aide matérielle de l'autre. Et l'obligation persiste après un divorce.

Conjoints de fait: il n'y a aucune obligation alimentaire entre conjoints de fait, même si l'un ou l'autre n'est pas autonome financièrement lors de leur rupture.

Avec enfants: les obligations parentales sont les mêmes pour tous les parents, peu importe leur statut. Le conjoint de fait qui a la garde des enfants peut réclamer une pension alimentaire pour ceux-ci au même titre que le conjoint marié.

Protection de la résidence familiale

Époux: l'époux propriétaire de la maison et des meubles affectés à l'usage du ménage ne peut en disposer (vente, hypothèque) sans le consentement de l'autre.

Conjoints de fait: la protection qu'offre le Code civil du Québec aux époux ne s'applique pas aux conjoints de fait.

Avec enfants: il est possible

que le tribunal confère aux enfants et, par conséquent, au parent qui en a la garde, un droit d'usage de la résidence commune, même si elle est la propriété exclusive du parent non gardien. Ce droit d'usage serait alors accordé en vertu de l'obligation alimentaire des parents envers leurs enfants et le serait dans le seul intérêt de ces derniers.

[À SUIVRE lors de la chronique de décembre prochain.]

LES PRÉNOMS LES PLUS POPULAIRES AU QUÉBEC

(2005 et 2006).

Garçons:

D'ABORD : William, Mathis, Alexis, Samuel, Jérémy, Zachary, Thomas, Nathan, Olivier et Antoine. **AUSSI :** Benjamin, Elliot, Émile, Félix, Jacob, Justin, Loïc, Lucas, Noah, Xavier

Filles:

D'ABORD : Mégane, Léa, Émy, Laurie, Rosalie, Océane, Ariane, Jade, Coralie et Annabelle. **AUSSI :** Alicia, Charlie, Charlotte, Florence, Juliette, Kelly-Ann, Léanne, Maélie, Maïka et Mia

Pratiques, les prénoms **mixtes** ! Certains prénoms conviennent aussi bien à une fille qu'à un garçon. En voici quelques-uns donnés ces dernières années : Alex, Camille, Jessy(ie), Jordan(e), Maël(le), Maxence, Maxime, Morgan(e), Sasha et Yannick.



Merci de votre encouragement.

« Nouveau » Club Studio Vidéo
ouvert de 8h à 21h

2, rue Notre-Dame Nord, Adstock (Québec) G0N 1S0
Téléphone: (418) 422-2328 • Télécopieur: (418) 422-5548
Courriel: coopstmethode@tlb.sympatico.ca

La force d'un réseau



Martin Hamel

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Tél.: (418) 422-2240
(418) 484-1000

2, rue de la Clinique • Bureau 1
Saint-Laurent-de-Breuge (Québec) G0M 1R0





- 1 Bonne fête à tous les travailleurs !
 2 19h30 : conseil municipal à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode)

3 19h30: Fermières St-Méthode: assemblée mensuelle. Bienvenue à toutes.

5 Cette année, le grand tournoi de balle annuel de l'OTJ se tient les 5-6-7 septembre 2008. Bienvenue à tous.

Épluchette de blé d'inde au **Complexe Agora**. Information et confirmation de présence : 418-422-2221

7 19h30 : Club amitié FADOQ : soirée dansante avec orchestre à la salle municipale (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous. Info : Rita 418-422-2077

9 19h00 : Âge d'Or Beausoleil : cours de danse (avancé), à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous et à toutes. Info : Roséanne 418-422-5631 ou Rachèle 418-422-2422

13 Brunch avec artiste invité au **Complexe Agora**. Information et confirmation de présence : 418-422-2221

Soirée mensuelle de l'Âge d'or Sacré-Cœur-de-Marie à l'école La Source. Orchestre au programme. Bienvenue à tous.

14 Après la messe de 9h00, café-partage, suivi d'un dîner communautaire à 11h30, au profit de la **Fabrique St-Méthode**.

15 19h00 : Âge d'Or Beausoleil : cours de danse (débutant), à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous et à toutes. Info : Roséanne 418-422-5631 ou Rachèle 418-422-2422

17 20h00: assemblée générale des **Chevaliers de Colomb** du secteur St-Méthode au local des Chevaliers. Au plaisir de vous voir, membres Chevaliers. Un petit lunch et des prix de présences seront offerts.

18 19h00-20h00 : Bibliothèque municipale

19 19h00-20h00 : Bibliothèque municipale

Bingo et cartes au **Complexe Agora**. Information et confirmation de présence : 418-422-2221

20 20h00 : **Fabrique St-Daniel** : « fin de semaine country » : soirée de danse en compagnie de l'orchestre Duo & Liberté au sous-sol de l'église St-Daniel. Possibilité de camper sur place. Bienvenue à tous.

Info : Émilienne Chouinard 418-422-5662
 Micheline Tardif 418-422-5633

21 9h00 à 13h00 : déjeuner familial organisé par le conseil 7425 des Chevaliers de Colomb à la salle de l'aréna de St-Méthode. Venez en grand nombre.

10h00 : **Fabrique St-Daniel** : mini-concert suivi de la messe western à 10h30 à l'église St-Daniel avec brunch au sous-sol et après-midi dansante avec Dusty, le tout au profit de la Fabrique St-Daniel. Bienvenue à tous. Info. Émilienne Chouinard 418-422-5662 et Micheline Tardif 418-422-5633.

19h30 : Âge d'Or Beausoleil : soirée dansante à la salle municipale (secteur St-Méthode). Bienvenue à tous. Info : Roséanne 418-422-5631

Bon automne à tous !

22 Retour de l'alternance dans la cueillette des ordures et des matières recyclables : cette semaine : les matières recyclables.

13h30 : Cours de Méthode Lebed à la salle municipale d'Adstock (secteur St-Méthode): Bienvenue à tous. Info : Lise Turcotte 418-422-2272

23 L'Association d'horticulture de Thetford-Mines vous invite à la Maison de la culture de Thetford-Mines pour **Le pouvoir de la lumière** : l'art de mettre en scène le jardin. Les conférenciers sont : France Jutras et Jocelyn Bathalon. Bienvenue à tous. Info : Céline Verreault 418-338-2359

25 Spectacle de cardio-latino, animé par Caroline Savoie, au **Complexe Agora**. Information et confirmation de présence : 418-422-2221

30 13h00 à 21h30 : **Rendez-vous des aînés 2008**, au Club Aramis de Thetford Mines : conférence SAAQ « Au volant de ma santé », conférence « Perte d'autonomie » (PPALV), informations et exposants. Info : Maurice Boulet - 418-335-2533

ACTIVITÉ À VENIR

Le Club Amitié FADOQ St-Méthode organise un voyage « Noël en automne », les 27-28-29 octobre à l'hôtel du parc Orford.

Info : Rita 418-422-2077.

